Alcohol and Gaming Commission of Ontario

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

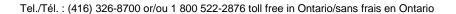
90 Sheppard Avenue East

Suite 200

90, avenue Sheppard Est

Bureau 200

Toronto (Ontario) M2N 0A4 Toronto (Ontario) M2N 0A4





Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome	Fort Erie Racetrack		
Date	10 juillet 2023	Heure de départ :	16 h 30
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. : 25 °C) Vent 22 km/h Sud-Ouest		
État de la piste	Terre Rapide Turf Bonne 18 pieds		
Nombre de courses			
Retraits Vétérinaire :	2 Commissaires: 0	Piste: 0	

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Jeff Minler	Paul Nielsen	Jason Portuondo

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

Avant-dernier droit:

Steve Jadoo passera voir les commissaires le 11 juillet 2023 au sujet d'un rapport d'incident soumis par le service de sécurité de Fort Erie.

Courses:

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Avis de faute déposé par le jockey.

Le #2, "Brady O'Brady", (Salles), prétend que la faute était celle du #1, "Dotted Line", (Mailhot), survenue après le bris d'allure.

La vidéo montre le #1 avoir dévié vers l'extérieur, provoquant des obstructions aux #2 et #3, "Loquacious", (Crawford).

Le #1 est arrivé en 1^e position et a été placé en 4^e position derrière le #3.

Aucune sanction pour le cavalier, le cheval en était responsable.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/BZ243TiRMAs

Course 3 – Le #4, "Summer Retreat", (Pinto), est parti vers l'extérieur.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Le #1, "Hermoine Granger", (Mailhot), a fait un bris d'allure vers l'intérieur sans heurter la rampe.

Course 6 – Avis de faute déposé par le jockey du #2, "Allaboutthedrama", (Pinto), contre celui du #7, "Lets Run Two", (Slevinsky), dans le dernier virage et dans le dernier droit.

Pinto a affirmé que Slevinsky descendait dans le virage et heurtait la partie arrière de son cheval, puis lui a coupé le chemin dans le dernier droit.

Slevinsky a déclaré avoir tenté d'empêcher les chevaux de s'accrocher.

Le #7, arrivé en 2^e position, a été placé en 3^e position, pour avoir provoqué l'obstruction.

Un avis d'examen a été transmis aux quartiers des jockeys pour Slevinsky pour demain.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/u0R3LwFqOiY

Course 7 – Avis de faute déposé par le jockey.

Le #5, "Feel Like Guessing", (Slevinsky), contre le #7, "Black Taffy", (Salles).

Le conducteur du #5 a prétendu que le #7 s'était approché d'elle et l'avait ensuite accrochée.

Salles a déclaré ne pas avoir provoqué d'obstruction au #5.

La vidéo ne soutient pas l'accrochage ou l'obstruction. Objection rejetée.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/V14NcH7ZXio

Course 8 – Rien à signaler.

Réclamations

Course 1

"Coo Bird", pour \$ 5,000, par B. Schickedanz, entraîneur J. Mathis.

"Royal Biz", pour \$ 5,000, par R. Elkins, entraîneur J. Humber.

Course 6

"Lets Run Two", pour \$ 4,000, par le propriétaire-entraîneur Jeff Voyce.

Course 8

"No More", pour \$ 5,000, par Joy Elkins, entraîneur J. Humber.

Paris: \$ 1,241,911